



Wallonie
social
SPW



Wallonie
familles santé handicap
AVIQ

Opérationnalisation des Dispositifs d'Accompagnement Social Inondations (DASI)

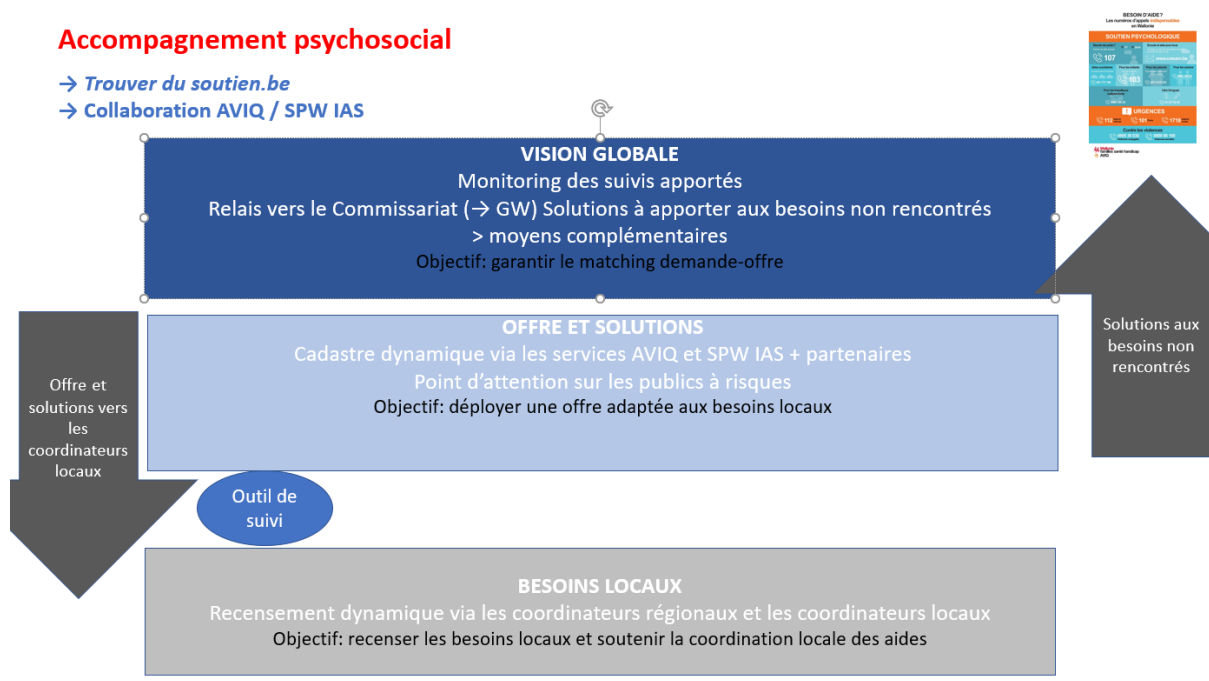
Contexte

- Inondations de juillet 2021
- Reprise de la coordination psychosociale par le SPW IAS et l'AViQ en phase post-aigüe
- Recensement des besoins dans les communes sinistrées
 - **Nécessité d'organiser un accompagnement de proximité adapté aux besoins des personnes sinistrées**
- Décision du Gouvernement wallon du 17 décembre 2021 portant sur la mise en place de « Dispositif d'accompagnement Social Inondations » (DASI) au sein de trois Relais sociaux ainsi que le RWLP

La coordination régionale mise en place par le SPW-IAS et l'AViQ

Accompagnement psychosocial

- [Trouver du soutien.be](https://www.trouverdusoutien.be)
- Collaboration AViQ / SPW IAS



Zoom sur les Dispositifs Accompagnement Social Inondations (DASI)

06/04/2022

4

Équipes mobiles composés de 2 travailleurs sociaux qui seront déployés dans les zones sinistrées de catégorie 1 & 2

Ces équipes sont affectées aux:
Relais sociaux de Liège (4 équipes)
Verviers (3 équipes)
Luxembourg (2 équipes)
Le RWLP (2 équipes)

Les équipes sont chapeautées par un « coordinateur social » affecté dans chacune des institutions disposant de DASI

Les recrutements pour la constitution de ces équipes sont soit finalisés soit toujours en cours -> 15/03

Objectifs des DASI

Atteindre : atteindre l'ensemble du public sinistré, en ce compris les plus isolés

Ecouter : offrir un espace d'écoute pour les personnes sinistrées

Accompagner : accompagner les personnes dans leurs démarches d'aide sociale ou d'aide à la reconstruction

Orienter : orienter la personne sinistrée vers une offre de service adéquate à ses besoins

Relayer : s'assurer que toute demande obtient une réponse, remonter vers la coordination psychosociale les demandes non-rencontrées par les solutions existantes

Objectifs et missions des DASI

Modalités de déploiement

- **Point d'accueil** : permanences au sein d'un local dédié. Cet espace peut être un point d'accueil de la croix rouge, une salle communale, un bus itinérant, le local d'une association de quartier, etc
- **Maraudes** : dans les rues sinistrées et en particulier dans les quartiers difficiles d'accès ou en situation d'isolement
- **Dans un centre de distribution de l'aide alimentaire et de dons** : Une permanence pourrait également y être organisée en fonction des besoins, étant donné la fréquentation de ces lieux par la population sinistrée
- **Autres** : à déterminer en fonction des réalités de terrain (par exemple, activités sportives, culturelles, etc.)

Objectifs et missions des DASI

Les DASI proposent concrètement :

- Une écoute active des sinistrés
- Un relai des situations qui le nécessitent auprès des opérateurs compétents
- Un suivi de la situation de la personne
- Un rôle de facilitateur auprès des différents opérateurs de terrain
- La création d'un réseau de première ligne
- Des permanences téléphoniques, si cela est pertinent
- Un accompagnement administratif, en ce compris des « mises à jour administratives » (suivi des courriers, des démarches, etc.)

Objectifs et missions des DASI

Les DASI ne proposent pas :

- Un suivi thérapeutique
- Un suivi juridique
- Des avis techniques ou scientifiques (stabilité du bâtiment, problème sanitaire, etc.)
- L'octroi d'aides matérielles ou financières
- De transport de personnes
- De travaux (déblaiement, nettoyage, construction, etc.)
- De médiation

Plan de formation des équipes DASI

- Formation à l'intervention post-crise
- Formation à la précarité et aux actions de lutte contre la pauvreté
- Formation à la prévention du suicide
- Formation au cadre institutionnel
- Formation aux assuétudes
- Formation aux aides disponibles

Rôle des coordinateurs

Coordinateur social // DASI

- Coordonne le travail de ses équipes DASI en s'assurant que tout le territoire dont il est responsable est couvert équitablement en fonction des besoins
- Organise le planning des équipes sur le terrain et une permanence téléphonique
- Assure qu'un temps adéquat et proportionné soit accordé à chaque sinistré
- Définit et adapte aux besoins la fréquence des passages des DASI au sein de chaque commune en collaboration avec les coordinateurs locaux et régionaux
- S'assure de l'implémentation des DASI dans les réalités organisationnelles locales
- Assure le traitement des demandes pour lesquelles les DASI n'ont pas fourni de réponses immédiates
- Relaye à la coordination régionale les demandes pour lesquelles il ne trouve pas de solution
- Assure un reporting de l'activité des DASI en ce compris la remontée des indicateurs de terrain
- Participe aux rencontres programmées (voir infra)
- Assure la continuité du service en prenant toutes les dispositions utiles

Rôle des coordinateurs

Coordinateur régional // Case manager de l'AViQ :

- Rôle de **facilitateur** auprès du coordinateur social et de son équipe de travailleurs psychosociaux vis-à-vis des partenaires de la coordination régionale (Exemple : « facilitateurs en santé » financés par l'Inami, CPAS, communes, associations, services d'aide psychosociale, autres administrations, etc.)
- Il **met** ces différentes personnes en **contact** et **relaye les besoins**, demandes ou offres identifiées
- Le coordinateur régional est la **courroie de transmission** entre les différents acteurs de terrain, les DASI et l'équipe de coordination psychosociale

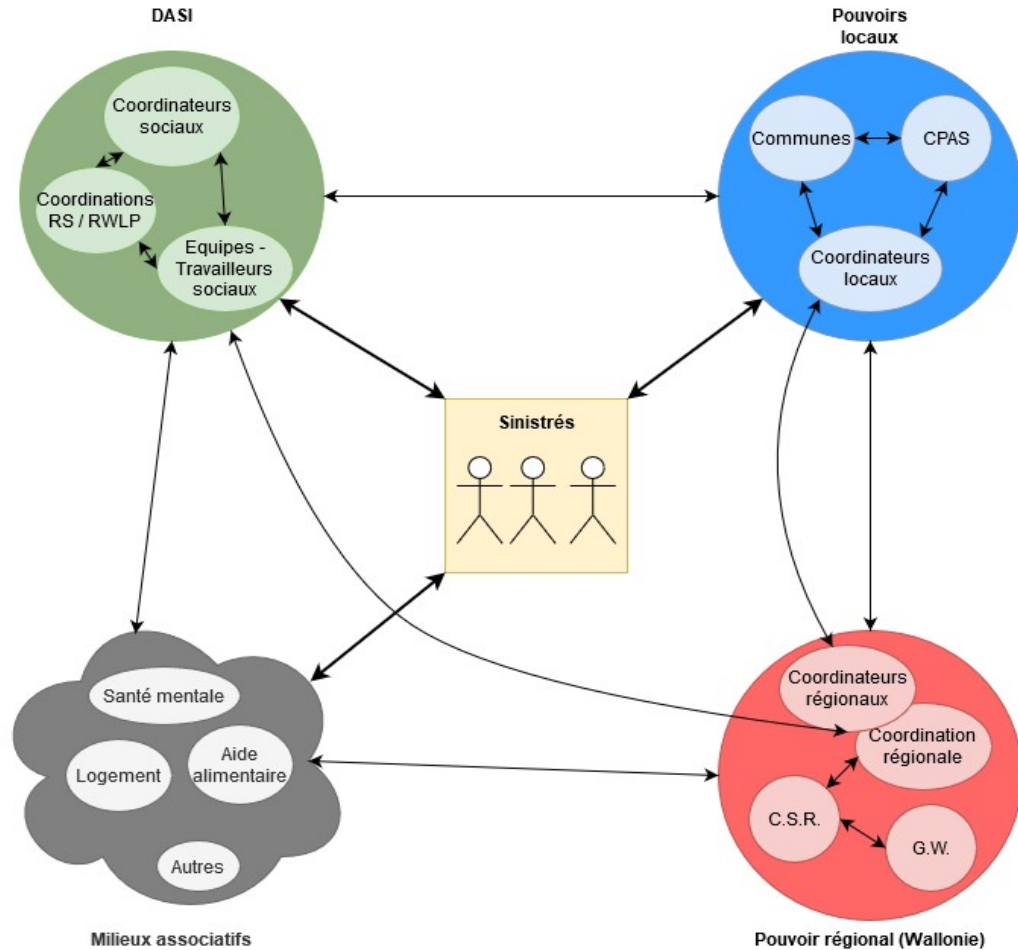
Coordinateur local // Commune/CPAS) :

- Personne désignée par l'autorité communale pour **centraliser les informations relatives à l'offre et aux besoins psychosociaux**.
- Point de contact privilégié des coordinateurs régionaux au sein des communes
- Il met en réseau les acteurs locaux

Schéma de fonctionnement

06/04/2022

12



Comité de pilotage

- **Mise en place d'un comité de pilotage spécifique**
 - Coordination psychosociale AviQ – SPW IAS
 - Coordinateurs des travailleurs psychosociaux de 1^{ère} ligne des Relais sociaux et du RWLP
 - Cabinet de la Ministre Morreale
 - Commissariat spécial à la reconstruction (CSR)
- **Objectif : monitorer et ajuster le travail en fonction des réalités de terrain**
- **1^{ère} réunion le 22/02/22**



Merci de votre attention